



Ville de
Fossambault
sur-le-Lac

Membre de la
M.R.C.
de la Jacques-Cartier

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
12 AOÛT 2025 - 19 H
CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2. PROCÈS-VERBAUX**
 - 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 et de la séance extraordinaire du 15 juillet 2025
- 3. CORRESPONDANCE**
 - 3.1 Liste de la correspondance du mois de juillet 2025
- 4. GESTION DES FINANCES**
 - 4.1 Dépôt du rapport budgétaire au 31 juillet 2025
 - 4.2 Adoption des comptes à payer au 31 juillet 2025
- 5. AFFAIRES COURANTES**
 - 5.1 Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA
 - 5.2 Avis de motion / Règlement numéro 12770-2025 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la ville de Fossambault-sur-le-Lac et abrogeant le Règlement numéro 11970-2019
 - 5.3 Dépôt du projet de Règlement numéro 12770-2025 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la ville de Fossambault-sur-le-Lac et abrogeant le Règlement numéro 11970-2019
 - 5.4 Avis de motion Règlement numéro 12780-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but de modifier les conditions d'émission des permis de construction et des certificats d'autorisation en bordure de la rue Laliberté
 - 5.5 Adoption du premier projet de Règlement numéro 12780-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021, dans le but de modifier les conditions d'émission des permis de construction et des certificats d'autorisation en bordure de la rue Laliberté
 - 5.6 Octroi de contrat / Installation de purges au Domaine de la Rivière-aux-Pins / Rochette Excavation inc.
 - 5.7 Octroi de contrat / Démolition complète de deux bâtiments / L'Épicerie du Lac St-Joseph 139, rue Gingras (lot 4 743 584) / 32, rue Martel (lot 4 743 572)
 - 5.8 Réalisation de l'inventaire du patrimoine immobilier à adopter en 2026
 - 5.9 Approbation du Règlement d'emprunt numéro 47-2025 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf décrétant un emprunt de 2 159 592,88 \$
 - 5.10 Demande d'aide financière dans le cadre de l'Entente de développement culturel de la MRC de La Jacques-Cartier
- 6. PARTIE INFORMATIVE**
- 7. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 8. AFFAIRES DIVERSES**
- 9. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Jacques Arsenault, CRHA
Directeur général et greffier